

## Centre-Val de Loire



N° 36

Janvier 2020

### 12 % des enfants en Centre-Val de Loire vivent au sein d'une famille recomposée

**E**n 2018 en Centre-Val de Loire, 68 % des enfants mineurs vivent dans une famille « traditionnelle ». Les autres sont les enfants d'une famille monoparentale (20 %) ou d'une famille recomposée (12 %). Ces deux cadres familiaux sont plus fréquents dans les départements du Cher, de l'Indre et du Loiret.

Les enfants des familles recomposées ou monoparentales sont plus souvent concernés par les difficultés liées à l'absence d'emploi de leurs parents. Comme les enfants des familles « traditionnelles », ceux des familles recomposées résident plus fréquemment dans les couronnes périurbaines.

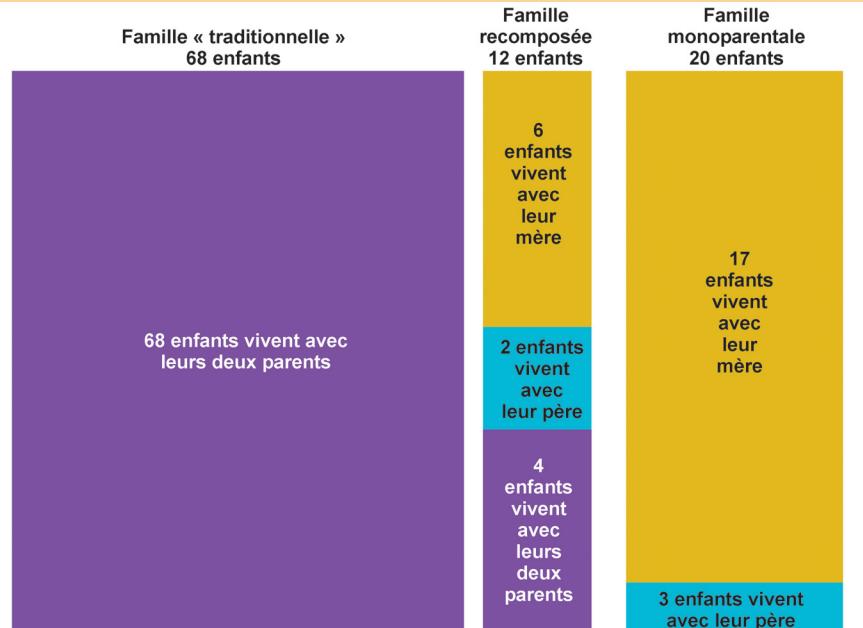
Auteur : Erwan Porte (Insee)

En 2018, en Centre-Val de Loire, 543 000 enfants mineurs vivent dans 305 000 familles. La grande majorité d'entre eux (68 %) grandit dans une famille « traditionnelle » (*définitions, figure 1*). Un sur cinq vit dans une famille monoparentale, le plus souvent avec sa mère. Enfin 12 % cohabitent au sein d'une famille recomposée, soit avec un beau parent soit un demi-frère ou une demi-sœur. Parmi ces derniers, 21 000 enfants sont issus du couple. Avec les 372 000 enfants vivant en familles « traditionnelles », ce sont donc 72 % des enfants de la région qui vivent avec leurs deux parents.

#### Des enfants plus souvent en famille « traditionnelle » dans l'ouest de la région

Cette répartition des enfants dans les différentes configurations familiales est proche de celle observée au niveau national, même si elle varie d'un département à l'autre (*figure 2*). La part des enfants vivant dans une famille « traditionnelle » fluctue ainsi entre 65 % dans l'Indre et 70 % dans l'Indre-et-Loire. Ce dernier département, comme ceux de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher s'inscrit dans la continuité des régions françaises plus à l'ouest (Pays de la Loire, Bretagne), où le modèle des familles « traditionnelles » prédomine davantage. Dans les trois autres départements de la région, les enfants sont plus souvent qu'ailleurs en familles monoparentales. L'Indre, se distingue cependant du Loiret et du Cher et cumule les plus fortes proportions d'enfants en familles monoparentales (22 %) et en familles recomposées (13 %) de la région.

#### 1 Répartition des enfants par type de famille



Note : sur 100 enfants mineurs en région Centre-Val de Loire, 3 enfants en famille monoparentale vivent avec leur père.  
Champ : Centre-Val de Loire , enfants mineurs vivant en famille.

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2018

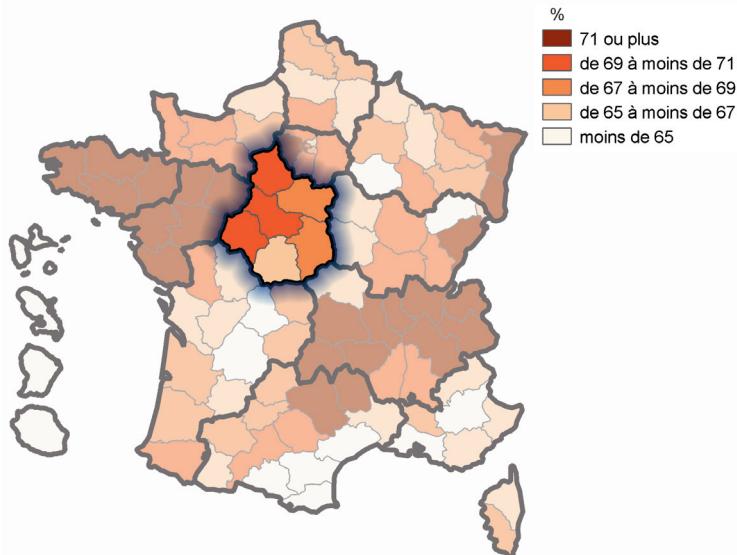
#### Familles recomposées et monoparentales, des configurations plus fréquentes chez les adolescents

Comme ailleurs en France, le modèle « traditionnel » est moins fréquent à mesure que l'âge des enfants augmente. Avant 3 ans, 11 % des enfants vivent en famille monoparentale et 10 % en famille recomposée. Entre 15 et 17 ans, ils sont respectivement 26 % et 13 %. Ainsi, les enfants des familles monoparentales sont en moyenne plus âgés : 10 ans contre

8 ans dans les familles « traditionnelles » et 9 ans dans les familles recomposées. Dans ces dernières, l'écart d'âge des enfants est en moyenne de 5 ans entre ceux du couple (6 ans) et ceux issus d'une précédente union (11 ans).

Ces écarts s'expliquent d'abord par l'âge des parents et l'évolution des comportements d'union ou de séparation. Si la durée moyenne d'un mariage est de quinze ans en France, le risque de divorce est maximal après cinq années d'union.

## 2 Part des enfants vivant en famille « traditionnelle »



Note : dans le département de l'Indre, entre 65 et 67 enfants sur 100 vivent dans une famille « traditionnelle ».  
Champ : France hors Mayotte, enfants mineurs vivant avec deux parents en famille « traditionnelle ».  
Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2018

## Des parents plus diplômés et plus souvent en emploi pour les enfants des familles « traditionnelles »

Les parents de familles « traditionnelles » sont en moyenne plus diplômés que les autres. En Centre-Val de Loire, pour 68 % des enfants de ces familles, la mère dispose au moins du baccalauréat contre 50 % des enfants des autres types de familles. Pour les pères, l'écart est surtout marqué pour les enfants vivant en famille recomposée puisque 57 % d'entre eux ont un père au moins diplômé du baccalauréat contre 44 % pour ceux vivant en familles « traditionnelles » et 48 % en familles monoparentales.

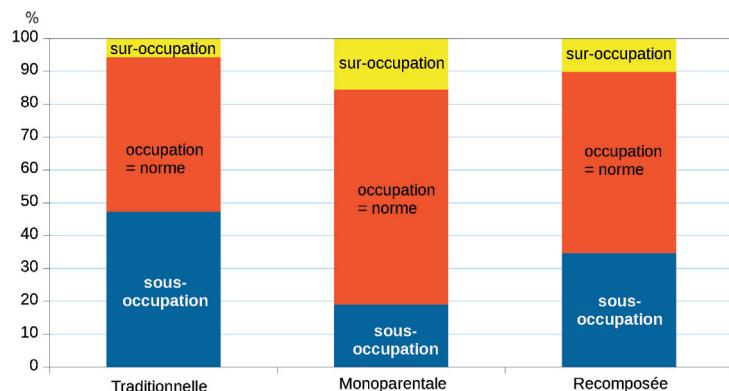
L'insertion sur le marché du travail étant plus difficile pour les moins diplômés, les enfants en famille recomposée ou monoparentale vivent plus souvent avec un parent (ou beau-parent) sans emploi que ceux en famille « traditionnelle » (figure 4). Cette situation est toutefois moins fréquente en Centre-Val de Loire qu'au niveau national, et cela même si la population y est moins diplômée. Elle concerne 37 % des enfants vivant en familles recomposées et 31 % de ceux vivant en familles monoparentales contre respectivement 42 % et 35 % en France.

## La sur-occupation du logement touche davantage les enfants de famille monoparentale

En Centre-Val de Loire, 8 % des enfants vivant en famille habitent un logement surpeuplé (*definitions*), contre 13 % au niveau national. Ces meilleures conditions de logements dans la région concernent toutes les configurations familiales, mais les enfants en famille monoparentale restent les plus touchés par ce phénomène de sur-occupation (16 %) (figure 3).

Les enfants des familles monoparentales habitent plus fréquemment (31 %) dans les villes centres des pôles urbains et en banlieue proche où sont davantage localisés les logements sociaux dans lesquels elles résident plus fréquemment. Les enfants des familles « traditionnelles » et recomposées sont en revanche plus présents à la périphérie des pôles. Leur éloignement des centres urbains offre une présence de logements plus grands et moins onéreux tout en restant à proximité des emplois. Pour autant, l'accès à la propriété est nettement moins fréquent pour les familles recomposées (53 %) que pour les « traditionnelles » (71 %), peut-être en lien avec leur situation moins favorable vis-à-vis de l'emploi. ■

## 3 Conditions de logement des enfants selon le type de famille



Note : 35 % des enfants vivant en famille recomposée sont dans une situation de sous-occupation du logement.

Champ : Centre-Val de Loire, enfants mineurs vivant en famille.

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2018

## 4 Proportion de parents en emploi selon le type de famille

	Proportion d'enfants qui vivent dans une famille où			Total
	2 parents* sont en emploi	1 parent* est en emploi	aucun parent* n'est en emploi	
Familles « traditionnelles »	71	24	5	100
Familles monoparentales	-	69	31	100
Familles recomposées	63	29	8	100
<b>Ensemble</b>	<b>56</b>	<b>33</b>	<b>11</b>	<b>100</b>

\*parent ou beau-parent

Note : pour 63 % des enfants vivant en famille recomposée, les deux adultes de la famille (parents ou beaux-parents) sont en emploi.

Champ : Centre-Val de Loire, enfants mineurs vivant en famille.

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2018

## Définitions :

Les familles sont définies à partir des liens unissant les personnes qui partagent habituellement le même logement. Pour définir le type de familles, tous les enfants sont pris en compte sans limite d'âge. L'étude est cependant restreinte aux enfants mineurs vivant avec au moins un de leurs parents. Au sein des couples avec enfant(s), les familles recomposées comprennent un couple d'adultes, mariés ou non, et au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des conjoints. Les enfants qui vivent avec leurs deux parents et des demi-frères ou demi-sœurs font aussi partie d'une famille recomposée. Si tous les enfants du logement sont ceux du couple, alors la famille est dite « traditionnelle ». Lorsqu'un parent vit avec ses enfants sans résider en couple, il s'agit d'une famille monoparentale.

Un enfant est une personne vivant l'essentiel de son temps dans le même logement que son père, sa mère ou ses deux parents, et qui n'est elle-même ni parent d'un enfant du logement, ni en couple avec quelqu'un du logement. L'étude exclut les enfants qui vivent sans leurs parents, ainsi que ceux vivant en communautés ou dans des habitations mobiles. En 2018, ils sont environ 250 000 en France, soit moins de 2 % des enfants mineurs.

Le taux de sur-occupation correspond à l'indice de peuplement des logements et caractérise le degré d'occupation du logement, par comparaison entre le nombre de pièces qu'il comporte et le nombre de pièces nécessaires au ménage en fonction de sa composition. Un logement auquel il manque au moins une pièce est en situation de surpeuplement.

## Sources :

Les résultats sont issus de l'enquête annuelle de recensement (EAR) de la population de 2018. À partir de la collecte de 2018, le questionnaire de l'enquête apporte de nouvelles informations permettant de distinguer les beaux-parents des parents et donc les familles recomposées des familles « traditionnelles ». Les études pourront être approfondies à partir de 2023, lorsque cinq EAR (de 2018 à 2022) seront disponibles.

La précédente source qui permettait la distinction entre familles « traditionnelles » et familles recomposées est l'enquête Famille et logements réalisée par l'Insee en 2011. Les données sont complétées pour les DROM avec l'enquête Migrations, Famille et Vieillissement réalisée par l'Ined et l'Insee en 2009 et 2010.

Insee Centre-Val de Loire  
131 rue du faubourg Bannier  
45034 Orléans Cedex 1

Directrice de la publication :  
Yvonne Pérot

Chef de service :  
Vincent Bernard

Chef de projet :  
Muriel Auzanneau

Rédactrice en chef :  
Anne Billaut

Relations médias :  
[medias-centre@insee.fr](mailto:medias-centre@insee.fr)

ISSN 2416-9471

©Insee 2020

## Pour en savoir plus :

- [En 2018, 4 millions d'enfants mineurs vivent avec un seul de leurs parents au domicile, Insee Première n°1788, 2020.](#)
- [Le recensement de la population évolue : de l'état matrimonial légal à la situation conjugale de fait, Insee Analyses n°35, 2017.](#)
- [Couples et familles : entre permanences et ruptures, Insee Références, 2015.](#)

